



Session d'agrément des parents intervenants bénévoles en cyclisme sur route

Pour être reconnu(e) comme intervenant(e) bénévole en cyclisme sur route à l'école élémentaire, il faut être agréé(e) par la directrice académique.

Pour cela, il est obligatoire de participer à une session d'agrément qui consiste à :

- suivre une session théorique d'information portant sur la réglementation de l'activité vélo, sa mise en œuvre à l'école, des études de cas, les différentes tâches confiées aux adultes accompagnateurs...,
- réaliser un petit parcours de maniabilité,
- vivre une petite mise en situation de déplacement en groupe sur la route dans les environs du lieu d'agrément.

Vous avez répondu favorablement à la demande des enseignants pour aider à l'encadrement des sorties à vélo et nous vous en remercions. Merci de compléter le formulaire d'inscription en ligne en scannant le QR-code ou en cliquant sur le lien ci-dessous et de vous présenter à l'une des sessions d'agrément suivantes :

- le **mardi 12 mars 2024** de 17h15 à 19h15 à la base de sport et de loisirs de Créac'h Gwen à **QUIMPER** (rendez-vous à l'accueil animation)
- le **mardi 19 mars 2024** de 17h00 à 19h00 à l'école primaire publique Marc Bourhis de **TRÉGUNC**
- le **jeudi 21 mars 2024** de 17h30 à 19h30 à l'école primaire publique Jean Bideau de **TRÉMÉOC**
- le **mardi 09 avril 2024** de 17h15 à 19h15 à l'école primaire publique de Kérougué de **FOUESNANT**
- le **jeudi 11 avril 2024** de 17h15 à 19h15 à l'école primaire publique François Guillou de **DOUARNENEZ**

L'inscription en ligne (QR-code ou lien ci dessous) est obligatoire.

N'oubliez pas votre vélo en bon état, un casque, un gilet fluorescent et un crayon. Il est impératif que vous soyez **titulaire du permis de conduire** ou à défaut que vous ayez réussi l'examen du code de la route.

Bien sportivement,



Inscription en flashant le QR code
ou directement via [ce lien](#)

Elodie Suget,
Sophie Bars,
Pascale Le Lardeux
& Loïc Calvez
Conseillers pédagogiques EPS